L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, no 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI 14 MARS 1879.

LE PRÉSIDENT GRÉVY DANS SA FAMILLE.

Oublié il y a quelques jours seulement à la révolution politique que vous avez tous connaissée. M. Jules Grévy vient de succéder à M. le maréchal de Mac-Mahon bienne prétendu de la République.

Vous allez voir le nouveau chef d'Etat, M. Pelletan chez lui rue Saint-Simon, où il vient admis dans l'intimité.

—Vous êtes un heureux de votre nomination, lui dis-je.

—Plus heureux que moi-même, j'en suis bien convaincu les réunions.

—Le fervent avec lequel la France et l'étranger ont accueilli votre avènement est pourtant de nature à vous faire plaisir.

—Oui, mais elle n'en sera le fardeau que plus pesant. Il faut bien subir le Pouvoir public.

—Vous savez le mot, répétai-je à l'ancien, interrompu-je, à n'avoir pas la plus entière confiance en vous-même.

Il sourit.

—Je connais bien mes intentions, reprit-il, mais croyez qu'en m'a imposé une lourde tâche.

Je raconte cette partie de notre entretien pour prouver qu'elle point M. Jules Grévy tient calme.

Sans ambitions d'autre ambition que celle de bien faire, il n'a jamais désiré remplir le rôle que le Parlement et le pays imposent à son patriotisme. Dans d'un haut esprit, d'une vue intellectuelle profonde et juste, d'un tact parfait, il sent l'égide pèse la tâche, et il n'est pas de ceux qui se laissent éblouir par l'éclat du rang qu'ils occupent. Il cède l'honneur, et il voit bien qu'il y a beaucoup à faire pour cette haute plénitude, intelligente et sage, qui Fonctionne aujourd'hui avec une si touchante unanimité. Mais, comme il a un cœur à la hauteur de la fonction, il n'a pas hésité; il s'est rendu au vœu de tous. D'une main calme et avec une figure sereine, sûr de lui-même, comme il me le disait et bien, mais non sans en vouloir comprendre le sacrifice, il accepte le lourd fardeau qui pèse sur lui. Il a pris les rênes de l'Etat. Voilà l'homme. Il est prêtre, il n'avait connaît que son goût, continuer à vivre de cette vie doux, grande, mais simple, que lui faisait la première magistrature de la Chambre des députés.

Je l'ai souvent vu en déshabillé. Je puis dire à quel point la simplicité chez lui s'unissait à la véritable grandeur.

Il occupait dans la rue Saint-Amand, au troisième étage, un appartement qui se composait d'une antichambre, d'un cabinet de travail, d'un salon, d'une salle à manger et de trois chambres à coucher. Tout cela cirad avec goût, avec profusion; c'est Mlle Grévy, qui faisait partir la son empire, cet d'avis que les tables, les commodes, les bahuts doivent être toujours bien garnis. Aussi le salon était-il tout plein d'objets d'art. Cédaient des rondelles, des groupes en des statuettes de bronze, des vases de Chine et du Japon, des tableaux de prix. Le portrait de Mlle Grévy enfant y était peint comme par un Greuze moderne. Au milieu du plus grand panneau, sur une colonne de marbre assez simple, s'élevait le buste en terre cuite de M. Jules Grévy, serti des mains et des ciseaux de Carpeaux.

Le cabinet du président était plus simple. De chaque côté de la cheminée, une grande et belle bibliothèque; tout autour de la place, au meubles de velours rouge couvert de quelque vert. Une table à peinture, mais envahie par des papiers. Il y avait à peine la place de causer un bouvard ou sous-main, un encrier et les accessoires. Du reste, le président travaillait ordinairement auprès de la cheminée, sur une petite table qu'il avait à sa droite.

C'est là, habituellement, qu'il lisait, qu'il écrivait, qu'il se recueillait. Le travail de cet homme était principalement et continuera probablement à être surtout un travail de pensée. C'est là aussi, dans cette sorte de retraite, qu'il recevrait tous les matins les personnes qui venaient pour l'entretenir.

Son abord était très facile. Tandis que les ministres sont inaccessibles, encore, lui, président de la Chambre des députés, il recevait tout le monde. Il était tout à bon. Enveloppé d'une vareuse de drap marron ou d'une jaquette de drap bleu suivant les saisons, les pieds dans ses pantoufles, il se tenait tous les matins à la disposition de toutes les personnes, humbles ou importantes, qui s'adressaient à lui; il les recevait toutes avec égards, avec bonté, et l'on sait en bien de la peine à distinguer dans ses manières le rang des visiteurs, tant il était poli et affable avec tout le monde. Il reconnaissait non-seulement jusqu'à la porte de son cabinet, mais même jusqu'à la porte de l'appartement.

Je n'ai jamais entendu dire qu'il ait perdu à cela le moindre prestige. Il y gagnait l'estime, l'affection, le respect de tous ceux qui avaient l'honneur de l'approcher.

Il déjeunait ordinairement entre onze heures et demie et midi.

L'hiver, il mangeait toujours sa douzaine d'huîtres; il fumait son cigare après le déjeuner. Il allait alors à la Chambre, ou bien, quand la Chambre avait suspendu ses séances, il sortait, mais rarement. Il s'éloignait peu de chez lui. Mme Grévy allait faire quand, elle-même, elle recevait, dans l'après-midi la visite d'un ami auquel le président pouvait avoir du plaisir à serrer la main.

Le soir, en position l'obligeait souvent à sortir. Il m'a dit bien souvent qu'il faisait en cela un vrai sacrifice et que ces soirées les plus agréables étaient celles qu'il passait au milieu des siens, les pieds sur les chenets.

Il a pourtant des goûts qui le portaient parfois à essayer cette sorte de volupté du repos à laquelle il s'adonnait volontiers; car, en une entrée plaisant, il aimait la chasse; il y était habile. On a parlé souvent de son amour passionné de la nature, de son amour pour le bûcheron, pour les bêches, pour le fleuve. Tout cela marié au reste, pour un esprit observateur, qu'était-ce, sinon la révélation par de petits faits d'un génie attentif ou d'une nature large et forte?

M. Jules Grévy est, en effet, taillé dans le roc. Il est bâti tout d'une pièce, et l'on comprend qu'il ait avec de la chaux, du basalte et du granit.

Il a le front développé, le regard un peu mystique, les lignes du visage d'une netteté, d'une délicatesse extrême. L'expression de la physionomie tout entière est en général la gravité, la sérénité, la dignité. Il n'en est pas moins, à un moment d'une bienhomie un peu comique. Le trait est réservé, mais il est fin et il porte.

J'ai parlé de Mme et de Mlle Grévy. Peut-être sera-t-on bien aise d'avoir sur ces deux compagnes de l'honorable président de la République quelques détails de la plus grande authenticité.

Mme Grévy est une personne grande, élancée, qui porte bien la tête et qui est en état de représenter dignement. Brune entre, avec de beaux yeux et de belles dents, elle semble aujourd'hui avoir ramassé, dans les montagnes du Jura, quelques flocons de neige et les avoir semés sur sa tête. Elle n'est originaire ni de ce département ni du Doubs, comme on l'a dit par erreur: elle est née à Nachemin, dans le département de l'Aude. Elle appartient à une famille ancienne et honorée.

Sa mère ayant perdu son mari, elle était venue habiter Paris, où l'avait attirée son frère, M. l'abbé Vidal, qui était alors, si je ne me trompe, curé ou vicaire à Saint-Philippe-du-Roule. La famille de celle qui fut plus tard Mme Jules Grévy se composait en ce temps de quatre personnes: il y avait d'abord la mère, Mme veuve Fraisse; puis une jeune fille, du nom de Cornélie Fraisse; enfin, deux jeunes gens, Armand et Léonce Fraisse, qui étaient dans le commerce. Léonce est mort dans jeune; quant à Armand, il devint un des grands industriels de Nancy.

Il est mort il y a peu de temps, en un des deux pont-ôtés, laissant à son veuve une belle fortune, fruit du travail et de la probité.

Pour ce qui concerne Mlle Cornélie Fraisse, elle demeurait tout la femme d'un jeune ingénieur, plus tard un des hommes de ce temps, qui a gagné, qui a gagné, qui a gagné, qui s'est élevé et qui est aujourd'hui le premier citoyen de son pays, le gardien de sa Constitution et de ses franchises.

Mme Grévy était profondément de la plus grande simplicité. Elle aimait, elle ne se cherche pas au dehors elle le cherche dans la famille et elle l'y trouve. Elle a, à côté d'elle, une fille qui est pour elle et pour son père un juste sujet de joie et d'orgueil.

Mlle Grévy est petite, brune; elle a dans le regard la vivacité méridionale de son mère et dans l'ensemble l'expression de calme et de dignité de son père.

Elle doit, mais comme, bien quelle soit fort instruite. Elle aime la musique, le dessin, la peinture; elle se plaît à tous les arts. Ce n'est pas chez elle un goût pédantesque: elle pratique ce qu'elle aime, elle le pratique avec succès.

Mme et Mlle Grévy sortent presque tous les jours, entre deux et quatre heures de l'après-midi, du palais quand il est bien: il est mal qu'elles portent la joie. Mme Grévy se compose de longues heures. Sa rêverie, elle se lève matin. Elle est, trouve tout, dompte d'intérieur et bonne ménagère. Je dis que j'ai la louange, le gouvernement domestique, le sceptre du ménage, qui est l'apanage de la femme, s'unissent parfaitement, selon moi, à la vie de l'esprit et du cœur.

La femme du nouveau chef de l'Etat n'a jamais aimé et n'aime pas le monde, et je sais bien mieux qu'elle et sa fille préfèrent pulsement satisfaites du rôle un peu cérémonié que les circonstances les appellent aujourd'hui à jouer. Elles y sont cependant bien à leur place, Mlle Alice étant une jeune personne sérieusement élevée et Mme Jules Grévy ayant reçu l'éducation d'une bourgeoise de distinction et n'ayant jamais vu que la bonne compagnie. L'éclat, les brillante dérangéaient du premier rang affaiblissent d'abord ses habitudes simples, sa grande modestie; mais elle tardera sans doute pas à comprendre qu'elle doit à son pays et qu'elle se doit à elle-même de exercer ces goûts permanents à ses nouveaux devoirs. X...

(*Télégraphe.*)

—M. Henri Stanley, le intrépide explorateur des sources du Nil, est depuis quelques jours à Paris, où il est venu se reposer de ses grands travaux.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 14 mars.—Temps partiellement couvert et pluie, vents du nord et de l'est, hausse du baromètre et température plus basse.

Température du 13 mars 1879.
Thermomètre de C. Durannez, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 h. du matin	60	16
Midi	64	18
3 P. M.	66	19
6 P. M.	64	18

Bulletin météorologique.

Jeudi, 13 mars, 3 h. 45 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga.	79	Louisville, Ky.	43
Atlanta	62	Memphis, Tenn.	60
Cincinnati, O.	44	Mobile, Ala.	62
Cairo, Ill.	52	Montgomery, Ala.	62
Charleston, S. Car.	67	New Orleans, La.	64
Chattanooga, Tenn.	58	New Orleans, La.	62
Davenport, Iowa.	46	Omaha, Neb.	38
Dubuque, Iowa.	45	Pittsburg, Pa.	38
Galveston, Texas.	67	Portland, Me.	32
Indianola,	74	Shreveport, La.	68
Keokuk, Iowa.	38	St Louis, Mo.	38
Key West, Fla.	72	St Paul, Minn.	27
La Crosse, Wi.	35	Vicksburg, Miss.	64
Leavenworth, Kan.	63	Yankton, D. T.	31

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage tenue au Mississippi.

Cairo, Ill.	5.10	Nashville, Tenn	7.00
Cincinnati, O.	24.00	New Orleans	2.00
Dubuque, I.	56.10	Omaha, Neb.	5.10
Keokuk, Iowa.	4.02	Pittsburg, Pa.	16.11
La Crosse, Wis.	5.06	Shreveport, La.	1.00
Leavenworth, K.	2.01	St Louis, Mo.	16.00
Louisville, Ky.	7.03	St Paul, Minn.	2.07
Memphis, Tenn	12.10	Vicksburg, Miss	28.00
Memphis, Tenn	17.00	Yankton	5.00

* Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

THEAN RHUSS
Surgeon Signal Corps. U. S. A.

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au bureau de santé:

Mariage.—Hippolite Goubier à Mlle Julie R. A. Perret.

Mme Bowen à Mlle Ellen Morris.
William P. Robinson à Mlle Mary Thomas.
Johann V. Roth à Mlle Mary Belzin.

Naissances.—Mme Pascal Lamarque, un garçon.
Mme James Demarville, un garçon.
" Richard Gerstner, jumeaux.
" Michael Brennan, une fille.
" Félix D. Latour, un garçon.
" Joseph O. Tressard, une fille.
" John Verlander, un garçon.

Décès.—Mme Amelia Wetzel, 30 ans.
Adam F. Gomez, 2 ans.
George Schneider, 44 ans.
George Montgomery, 52 ans.
Mme Margaret Webb, 72 ans.
Virginia Beaudoret, 6 mois.
J'ses Allen, 21 ans.
Mme Vve Mary Colwell, 78 ans.
Mme Marie Decondresch, 36 ans.
Wm Johnson, 3 ans.
Mary Dinsdorf, 5 mois.
Marie Edward, 96 ans.

Paragraphes. — Une compagnie de notre ville a été requise, par le juge Woods, de donner les raisons pour lesquelles la cour de circuit ne l'obligeraît pas à faire droit à la demande d'une veuve dont le mari était, avec deux collègues, l'inventeur d'une certaine machine patentée. Un des collègues avait cédé son droit à la compagnie, et celle-ci avait cédé un autre tiers, de la veuve du second collègue. Ni l'un ni l'autre des cédants n'avaient consulté la demanderesse, de sorte qu'elle n'a rien en du dernier tiers de la propriété. La compagnie s'étant fondée dans une autre, son droit à la machine a cessé, dit le mémoire, du moment où la fusion s'est opérée, et, cependant, la compagnie n'en continue pas moins à profiter de l'invention sans accorder une rémunération quelconque à la veuve.

—La colère qu'a soulevée, dans certains cercles des habitués de la douane, l'acquittement des prisonniers de Natchitoches, est douloureusement évidente.

—A partir du 31 de ce mois, l'intérêt, les pénalités, les honoraires de l'avocat et les frais de cour seront ajoutés au montant de l'impôt. Monsieur l'administrateurs des finances tient à ce que les contribuables ne l'oublient pas.

—L'arrêt de la cour suprême est le signal de la clôture des marchés particuliers, situés à six lieues d'un marché public.

—On prête aux républicains l'intention de présenter une liste de candidats aux électeurs de la paroisse; on ajoute qu'ils se berceraient de l'espoir d'emporter quelques wards.

—Les postulants reprochent au nouveau collector de ne pas aller assez vite en besogne.

—Le spritendant de la monnaie a reçu, de Washington, l'ordre de frapper cent cinquante mille dollars, dans le courant du mois. Il a déjà cent mille dollars en lingots, et achètera le reste sous peu.

—Le nouveau comité républicain se compose de dix blancs et de vingt-quatre hommes de couleur.

—M. H. C. Brown, marshall, nous invite à assister, le lundi, 31 du courant, à la parade annuelle du Hame Hook and Ladder Company No. 1, du sixième district.

—Le rapport du grand jury a motivé, de la part du maire, de MM. Chevalley et Behan, une visite à l'asile des vieillards et des infirmes. Elle a eu lieu hier matin. M. Patton et les deux administrateurs ont trouvé l'établissement propre à l'exception d'un hangar détaché de la bâtisse principale et qu'occupent deux ou trois personnes qui ne sauraient avoir soin d'elles-mêmes. Ils ont interrogé les pensionnaires, qui se sont déclarés parfaitement satisfaits de leur nourriture et du traitement. L'institution date de quelques années; la corporation lui alloue cinq mille piastres par an. La nourriture de chaque vieillard et infirme coûte dix-huit sous par jour. Les pensionnaires sont au nombre de cinquante-cinq; ils sont confiés à une surveillante, qui touche, pour ses services, quarante dollars par mois, et ce salaire est le seul que la municipalité paie pour l'établissement.

—M. Hébert nous quittera bientôt pour aller contester, à Washington, la validité de l'élection de M. Acklen, qui représente à la Chambre le troisième district de la Louisiane.

—Un chien qui avait mordu un jeune garçon du nom de Walter McCarty, a été tué dans la rue d'Amour.

—On a transporté, à l'hôpital, Mark Mallon, homme de couleur, qui, étant ivre, est tombé du balcon d'une maison de la rue Constance et, s'est grièvement blessé à la tête.

—A la cinquième cour de district, un père demande la fille, âgée de cinq ans et demi a eu le crâne fracassé par la roue d'un véhicule, et dont la raison est affectée depuis l'accident, réclame dix mille piastres de dommages au charretier, qu'il accuse de négligence.

—La révision des livres d'enregistrement a commencé hier matin.

—Le comité qu'a nommé le conseil de ville et celui qu'a nommé le bureau de santé, relativement aux cimetières, se réuniront, ce matin, à dix heures et demie, dans le salon du maire.

—Le trésorier et l'auditeur, en vue de la réunion prochaine de la convention, qui exigera des informations précises, travaillent à un rapport complet sur la position financière de l'Etat.

—Les examens de la quarante-cinquième année de l'école de médecine a lieu le jeudi, 20 du courant, au théâtre des Variétés. Le chanteur Lemar, qui devait prononcer le discours d'ouverture, étant forcé de rester à Washington, à cause de la session extraordinaire du Congrès, le professeur Samuel Logan le remplacera. Le Dr Joseph S. Jones prononcera le discours d'adieu.

—Il a été constaté, à la sous-trésorerie, depuis le dernier rapport, $36,700 60, dont $1,622 50 provenant du département du revenu intérieur, $9,734, en billets, pour droits, $775 31, en argent, pour droits, $3,600 provenant du bureau de poste, $22,968 59 de différentes sources.

—Le comité chargé d'examiner, au nom des déposants, les livres du New Orleans Savings Institution, ne pourra pas faire de rapport avant plusieurs semaines.

—Le nouveau maître de poste, M. McGillis, entre en fonctions demain, vendredi. Il nommera, jusqu'à la détermination de son successeur, le distributeur des postes d'aujourd'hui.

—L'hôtel de la monnaie de Philadelphie a immensément reçu mille dollars à la sous-trésorerie de notre ville.

—M. Kellogg est parti, hier soir, pour une habitation qu'on lui a louée à Tinton.

—Un individu se nommant Marin Millet est venu monter à bord du bateau à vapeur "Alvin", amarré au quai en face de la rue Conti, est tombé dans le fleuve, hier, après-midi, et se fut noyé sans un secours empressé d'un certain Jeb Yankter.

—La fête d'hier a réussi bien des cœurs et rempli bien des caves.

Un rapport spécial.—Le grand jury, par l'intermédiaire de son président, M. D. H. Marks, a présenté, au juge de la cour criminelle supérieure, le rapport spécial suivant:

Le grand jury croit de son devoir de signaler à votre attention la manière dont est dirigé, l'état dans lequel se trouve l'établissement situé au coin des rues Calliope et Poydras, et nommé sous le nom d'institution pour les vieillards et les infirmes.

Il a inspecté avec le plus grand soin, mardi dernier, et l'a trouvé sale. La malpropreté y était telle, qu'il est à craindre que l'épaisse des grandes chaleurs elle n'y engendre des maladies.

Les jurés ont interrogé beaucoup des pensionnaires, qui se sont plaints unanimement de mauvais traitements.

Le grand jury se voit forcé de déclarer que l'état et la direction de l'institution sont une honte pour la Nouvelle-Orléans. Il recommande donc l'abolition immédiate de l'établissement et l'envoi des pensionnaires dans d'autres asiles.

Il est persuadé que la mesure est possible. Les autorités, en y ayant recours, supprimeraient une institution qui ne saurait faire pas plus, elles allégeraient, en même temps, le lourd fardeau des dépenses de la municipalité.

Ventes inscrites au bureau de l'auctioneer des adjudications:

A. Delsuzze à John Louis, un terrain avec bâtisse, compris entre les rues Royale et Chartres et l'avenue Jourdan.....$150

Miss P. L. F. N. Geine à Miss M. Gaume: 1. 2 terrains avec bâtisse, compris entre les rues Camp, Gravier et Natchez et Bank alley; 2. 1 terrain formant le coin des rues Toulouse et Rampart.....Transférés.

Comte Roger de Beauvoir à E. J. Gudringer, 1 terrain avec bâtisse, compris entre les rues Chartres, Canal, Bienvillée et Douane.....$4,207

J. J. Baptiste à Philomène J. Baptiste, 1 terrain compris entre les rues Roman, Frenay, Amber et O'Reilly.....$90

Peter Waldmann à Mme Marie Wendt, 1 terrain avec bâtisse, compris entre les rues Conti, Bienville, Derbigny et Roman.....$1,400

Le crédit est vous, manque vos finances.

—Dernièrement, en creusant un cellier à Schwogg, près de Gutenberg, en Souabe, les ouvriers trouvèrent, à une profondeur de 15 pieds, les restes pétrifiés d'un animal monstrueux enfoui dans le gras. Aussitôt qu'à Munich on apprit cette découverte, un des conservateurs du Musée géologique se rendit sur les lieux et prit des mesures pour que ce fossile ne fut pas détruit.

Le docteur Lietel a reconnu que ces restes appartiennent à un monstrueux colosal du milieu de la période tertiaire, le dinothérium, ou éléphant aquatique. Cet animal était remarquable par la force extraordinaire de ses défenses qui avaient leur direction en dehors, et par un mâchoire inférieure dont une partie est conservée.

On y remarque les dents molaires munies de protubérances carrées, admirablement disposées pour la mastication. Trois beaux spécimens de ces animaux sont conservés dans le fossile. Il appartenait à l'ordre des probosciciens pachydermes et, suivant les probabilités, c'était, en nombre rhinocéros du Nil, un animal amphibie.

—M. Saint-René Taillandier, professeur à la Faculté des lettres, membre de l'Académie française, est mort subitement, hier soir, en rentrant chez lui, venant de chez Fun de ses amis, où il avait passé tranquillement la soirée.

Un médecin condamné pour refus de service.—Aux assises de Warwick, le lord chief-justice a condamné à quatre mois de prison, avec travail forcé, le docteur Thomas Millership pour bonnêteté commis par refus de service sur la personne d'un enfant.

Le condamné était médecin de la Coventry-Union, et il avait reçu les ordres d'usage pour venir donner au défunt les soins de sa profession. Dix-huit mesures et notes lui avaient été adressés sans qu'il en tint le moindre compte. A son arrivée, l'enfant était mort.

—Un médecin allemand préconise une nouvelle théorie sur l'alimentation qui simplifie singulièrement la besogne des cuisinières et des chefs.

Ce docte Hippocrate prétend que les viandes et les légumes perdent une partie de leurs qualités nutritives par la cuisson; les sauces et les condiments de toutes sortes dont on les accompagne sont, de plus, la source de bien des maladies. Bref, à l'en croire, les hommes seraient assurés de vivre tout le temps qui leur est assigné et mourraient simplement de vieillesse.

C'est déjà un joli résultat, mais ce n'est pas tout! La *Pall Mall Gazette* nous apprend un autre bienfait de l'application de cette théorie allemande:

L'intempérance, aussi, ne serait plus le fléau des sociétés civilisées. L'amour de la boisson est causé par l'absorption artificielle de l'élément aqueux que contiennent les solides;—le bœuf cru, par exemple, en renferme de 70 à 80 cent de plus que s'il était cuit; certains légumes en ont même une proportion plus grande. On aurait donc moins soif et, par conséquent, moins envie de boire, si les aliments étaient consommés dans leur état naturel, sans être soumis d'abord au procédé de la cuisson.

Ajoutons enfin que ce même médecin est d'avis que l'usage de porter des vêtements est une erreur, mais que le monde n'est point encore au degré de civilisation voulu pour s'en passer.

Merci, mon Dieu!

THE GENUINE
DR. C. McLANE'S
Celebrated American
WORM SPECIFIC
OR
VERMIFUGE.

SYMPTOMS OF WORMS.

THE countenance is pale and leaden-colored, with occasional flushes, or a circumscribed spot on one or both cheeks; the eyes become dull; the pupils dilate; an azure semicircle runs along the lower eye-lid; the nose is irritated, swells, and sometimes bleeds; a swelling of the upper lip; occasional headache, with humming or throbbing of the ears; an unusual secretion of saliva; slimy or furred tongue; breath very foul, particularly in the morning; appetite variable, sometimes voracious, with a gnawing sensation of the stomach, at others, entirely gone; fleeting pains in the stomach; occasional nausea and vomiting; violent pains throughout the abdomen; bowels irregular, at times costive; stools slimy; not unfrequently tinged with blood; belly swollen and hard; urine turbid; respiration occasionally difficult, and accompanied by hiccough; cough sometimes dry and convulsive; uneasy and disturbed sleep, with grinding of the teeth; temper variable, but generally irritable, &c.

Whenever the above symptoms are found to exist,
DR. C. McLANE'S VERMIFUGE
will certainly effect a cure.

IT DOES NOT CONTAIN MERCURY in any form; it is an innocent preparation, *not capable of doing the slightest injury to the most tender infant.*

The genuine Dr. McLane's Vermifuge bears the signatures of C. McLane and Fleming Bros. on the wrapper.

—:o:—

DR. C. McLANE'S
LIVER PILLS
are not recommended as a remedy "for all the ills that flesh is heir to," but in affections of the liver, and in all Bilious Complaints, Dyspepsia and Sick Headache, or disease of that character, they stand without a rival.

AGUE AND FEVER.

Neither calomel nor any other preparatory, nor after taking Quinine.

As a simple purgative they are unequaled.

BEWARE OF IMITATIONS.

The genuine are never sugar coated.

Each box has a red wax seal on the lid with the impression Dr. McLane's Liver Pills.

Each wrapper bears the signatures of C. McLane and Fleming Bros.

Insist upon having the genuine Dr. C. McLane's Liver Pills, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name *McLane*, spelled differently but same pronunciation.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Représentation de la Princesse Clémentine.—Les ouvriers préparent décors et vitrines pour la grande représentation.—Détails sur la mise en accusation.—MM. Blanqui, Brisson, Waddington, Maître de Montjean, Leperé.—Rapport.—Ordre du jour condamnant les deux ministres proposé par M. Ramean.—Adoption.

Versailles, 10 mars.—A la Chambre des députés, l'élection de M. de Fourton, ex-ministre du 16 mai, a été validée.

Paris, 13.—A une réunion de 130 membres de la gauche républicaine, il a été résolu à la presqu'unanimité, de voter contre la mise en accusation. Une autre réunion de l'Union républicaine au nombre de 70, a résolu de voter en faveur des poursuites. Il n'y a eu que 3 dissidences dans cette réunion.

Versailles, 13.—Le rapport de la commission électorale en faveur de la mise en accusation des cabinets De Broglie et La Rochebouet a été mis en discussion à la Chambre des Députés. Tous les députés étaient à leur place; il y avait une énorme affluence de spectateurs et de spectatrices.

M. Renault monte à la tribune pour combattre la proposition de poursuite et M. Brisson pour la défendre. Ce dernier accuse les cabinets De Broglie et La Rochebouet d'avoir préparé un coup d'Etat. Il dit que des documents existent qui prouvent l'accusation; ils n'ont été découverts que hardi dernier. Il consulté et demandant la mise en accusation de ces cabinets.

M. Waddington, président du Conseil, dit que le rapport de M. Brisson restera dans l'histoire comme un témoignage de la culpabilité des ministres incriminés, mais ce procès produirait une agitation qu'il serait difficile d'apaiser. La pays est fatigué de toutes ces discussions purement politiques; il a soif d'ordre autant que de liberté.

Le gouvernement demande donc à la chambre de s'occuper plutôt de projets de lois importants, relatifs aux travaux publics, à l'instruction, à l'armée, aux tarifs. Il conclut en disant que, si la chambre se prononce contre les vues du gouvernement, le gouvernement se retirera.

M. Brisson cite l'ordre du jour adopté, dans le mois de décembre dernier, aux commandants de plusieurs corps d'armée, alors que la France était parfaitement paisible, prenant des arrangements pour augmenter la garnison de Paris de 25 régiments.

M. Lepère revient sur les arguments développés par M. Waddington.

M. Madier de Montjeau fait un discours véhément en faveur de la mise en accusation.

Le vote a lieu alors, et la mise en accusation est rejetée par 317 voix contre 159.

M. Rameau propose un ordre du jour déclarant que les cabinets De Broglie et La Rochebouet, par leurs coupables décrets, ont trahi le gouvernement qu'ils devaient servir. La Chambre, en conséquence, les livre au jugement du pays. Le Bellon et ordonne que la résolution ci-dessus soit affichée dans chaque commune de France.

M. Clémenceau demande l'ordre du jour pur et simple; il est rejeté. L'ordre du jour de M. Rameau est alors mis aux voix et adopté. Vote: pour 240; contre 154.

Paris, 13.—M. Malézieux, protectionniste, a été élu président de la commission sur les tarifs.

Le mariage du duc de Connaught. Détails de la cérémonie.

Londres, 13.—Le mariage du duc de Connaught avec la princesse Louise Margaret, fille de Prusse a eu lieu aujourd'hui, à la chapelle St-George de Windsor, avec toute la pompe qu'exigeait le haut rang des deux époux, devant la Reine, le prince et la princesse de Galles, et les invités royaux et les visiteurs de distinction.

Le temps avait été superbe depuis huit jours et avait rendu faciles les préparatifs. Aujourd'hui il est sans nuage et vraiment magnifique. Les cadeaux de noce sont exposés dans le salon blanc du château; jusqu'au dernier moment, il n'y en ajoute de nouveaux. M. Sidney Hall a reçu de la Reine l'ordre d'exécuter la scène dans la chapelle St. George.

En dedans de la balustrade, devant l'autel, se trouvaient le clergé officiant, les deux époux; derrière ces derniers, le prince de la couronne d'Allemagne et le prince Frédéric Charles accompagnant la princesse, et le prince de Galles ainsi que le duc d'Edimbourg accompagnant le duc de Connaught. La reine était à droite près du prince de Galles.

La princesse Beatrice et le prince Albert Victor de Galles étaient derrière Sa Majesté, puis venaient la princesse de Galles, le prince George et la princesse de Galles. Les demoiselles d'honneur de la mariée étaient dans la partie ouest du dais, avec le vice-chamberlan et le lord chamberlan de chaque côté.

Les autres personnages royaux étaient assis à droite et à gauche de l'autel. Dans la chapelle se trouvaient environ 150 ambassadeurs et ministres étrangers avec les membres de la famille, les membres du cabinet, les membres de la noblesse, les officiers de distinction de terre et de mer.

Les officiers de l'artillerie royale, et a servi le duc de Connaught après être sorti de l'académie de Woolwich, lui ont fait présent d'une magnifique pièce d'argenterie représentant une escouade d'artilleurs servant une pièce de canon. Plusieurs des présents offerts ne portaient pas de carte. La reine a donné une magnifique tiare en diamant.

Toute une immense table était couverte de dépêches adressée à la mariée par la Reine, par le prince de Galles, par le prince de la couronne d'Allemagne, par le roi et la reine des Belges, par la princesse Beatrice, par le duc d'Edimbourg, par la duchesse de Cambridge, par la duchesse de Mecklembourg, par le grand duc héréditaire de Mecklembourg-Strélitz, par le prince Christian, par le prince Louis de Hesse et le margrave de Lorne, par lord Beaconsfield, le marquis de Salisbury, le Maharadjah Dhlnet Sing, par le colonel Stanley, par lord Napier, etc.

Détails sur l'inondation de Issegodin.

Londres, 13.—Le correspondant du Times à Pesth lui envoie une description du désastre de Issegodin. Il y a eu d'abord une pluie fausse alarme, mais le 11 mars, causée par des ouvriers qui travaillaient à protéger les rives et ne voulaient pas continuer. Vers minuit, la tempête augmentant, les ouvriers se trouvèrent cernés par les eaux.

Il fallut un cordon de soldats pour les retenir à leur poste. A chaque instant, sur chaque point, Peau renversait les remblais, à mesure qu'on les relevait. Vers une heure et demie, mercredi matin, la digue céda sur plusieurs points à la fois. Le général qui commandait les travaux fut obligé d'abandonner.

Une dépêche nouvelle au Times dit que contre les 4 cadavres qui ont déjà été trouvés, on en signale une trentaine d'autres à différents points. Plusieurs incendies se sont déclarés et l'on croit qu'il sont dus à la malveillance. L'eau monte toujours, mais les communications existent encore du côté de Temesvar. L'irruption des eaux a été si soudaine que les travailleurs ont à peine eu le temps de rentrer en ville.

Une dépêche reçue de Issegodin, 7 h. 30 du soir, mercredi, dit: l'eau a monté de 5 pieds. La situation empire à chaque instant. Il y a maintenant 60,000 personnes sans abri. On craint que les victimes ne soient nombreuses et que le nombre n'en augmente encore pendant la nuit qui commence.

(Cette dépêche arrivant directement de lieu du désastre, au Daily News, est probablement plus près de la vérité que toutes les autres.)

Les victimes étrangères qui ont été tuées dans la dîtes bourgeoise engagement le gouvernement à faire du désastre le rapport le plus favorable possible.

Des nouvelles de Vienne disent que les dégâts élevés des maisons sont chargés de manœuvre qui attendent le mort à chaque instant. On craint que les quelques maisons qui sont bâties en pierre, résistent.

Une dépêche de Pesth au Standard dit qu'il y a 100 milles carrés aux alentours de Issegodin qui sont inondés, toutes les récoltes ont été perdues. Le gouvernement a envoyé 40,000 florins pour secourir les habitants.

Pesth, le 13 au soir.—Le désastre grandit à Issegodin. Un ouragan violent fait rage en ce moment. L'eau monte continuellement; elle est maintenant de deux pieds au-dessus du niveau de la Theiss. Il n'y a que 600 mètres carrés de la ville qui ne soient pas submergés. Le chemin de fer a enlevé, hier, gratis, 10,000 fugitifs.

Secours aux inondés de Issegodin.

Pesth, 13.—Le ministre des finances de Hongrie vit parti pour Issegodin avec 200,000 florins qu'il doit distribuer aux gens victimes de l'inondation. Le plus grande partie de Issegodin est détruite. On compte plusieurs centaines de victimes.

Mort d'un fenian.

Londres, 13—Daniel Redden, le fenian relâché, est mort à Kingstown, Irlande.

La récolte du coton dans l'Inde.

Londres, 13—Une dépêche de Bombay dit que la récolte de coton de Berat et des provinces centrales est cette année, estimée à la moitié de ce qu'elle était en 1878.

Le protectionnisme dans le cabinet allemand.

Londres, 13.—Herr Bottcher, protectionniste a été choisi pour secrétaire du trésor impérial, et Herr Rodewitz sera appelé à Berlin, pendant l'été, pour représenter le comte Von Bulow, secrétaire des affaires étrangères pour la Prusse, pendant l'absence de ce dernier.

Hausse des tarifs en Allemagne.

Londres, 13—Une dépêche de Berlin à la Pall Mall Gazette dit que la commission allemande des tarifs a résolu d'élever les droits sur le riz et la viande qui sont maintenant de 1 1/2 marc pour chaque pédoid, à 2 marcs pour le riz et à 3 marcs pour la viande.

Le droit sur la viande est augmenté en vue de restreindre l'importation américaine.

La session extraordinaire suivant le sénateur Bayard.

New-York, 13—Le sénateur Bayard a dit à un rapporteur du Herald de New-York que la session extraordinaire serait de trois mois et ce serait qu'en vote des deux lois adoptées par le dernier Congrès. Il pense que deux lois pour lui ont de rapporter le serment d'après de 1862, d'interdire la présence de l'armée aux élections et la nomination d'inspecteurs différents et de députés nommés dans les élections d'Etat.

Embarras financiers de l'archevêque Purcell.

Cincinnati, 12—Aujourd'hui, l'archevêque Purcell a lui-même fait un transfert général de ses propriétés à John B. Manzie. Déjà son frère, le père Edouard Purcell, l'avait fait, en qualité de son agent, mais comme on avait attaqué cet acte comme ne devant profiter qu'aux créanciers personnels de ce père, l'archevêque lui-même le renouvelle en faveur de tous ses créanciers sans exception.

Injonction contre un chemin de fer.

Cincinnati, 13.—A la requête de notables de cette ville, le sollicitant de demander une injonction pour faire annuler l'arrangement conclu entre les directeurs de la compagnie Cincinnati et Southern et ceux de la compagnie du Southern et livrant l'exploitation de ce dernier chemin de fer aux directeurs du premier. On dit que cette mise en exploitation équivaudrait à la mise en opération par elle-même, ce qui pourrait exposer les contribuables aux responsabilités qu'encourrent les entrepreneurs de transports.

Terrible explosion.

Danville, Pa., 13—Il y a eu aujourd'hui une terrible explosion à la fabrique de poudre Mahoning, de P. Gallagher. Toute la bâtisse a été détruite; trois personnes ont été tuées et leurs corps lancés à une grande distance. La cause de l'explosion est inconnue.

Arrestation de meurtriers mexicains.

St-Louis, 13.—Le Globe Démocrate contient une dépêche du Texas disant que plusieurs meurtriers mexicains du Jaloo Howard et de MM. Atkinson et Moberyde à San